

en lumière un progrès qui devrait se poursuivre.

Autres crises

Au cours des 25 dernières années, et encore plus depuis dix ans, le Commonwealth a dû résoudre, par le biais de consultations ou de ses mécanismes, bon nombre d'autres crises ou des problèmes politiques bien moins connus mais tout de même très dangereux. Tantôt il a réussi, tantôt il a échoué, mais son intervention n'a jamais, à mon avis, été inutile. Faute d'espace, je ne pourrai passer en revue la plupart de ces événements, d'ailleurs il vaut peut-être mieux ne pas mentionner certaines des crises évitées.

Je me dois tout de même d'en mentionner une, découlant des relations entre la Grande-Bretagne et la CEE. A partir de 1950, alors que je demeurais à Bruxelles, j'avais personnellement poussé mes amis britanniques à se joindre aux institutions européennes. Au début des années 1960, d'autres gouvernements du Commonwealth se sont opposés assez énergiquement à la décision tardive prise par la Grande-Bretagne de poser sa candidature. Je n'étais pas d'accord. Lorsque j'accédai au poste de secrétaire général en 1965, je tentai par tous les moyens de combattre l'idée qu'il y avait incompatibilité entre l'adhésion de l'Angleterre à la CEE et son appartenance au Commonwealth. La question n'était pas là. Les vrais problèmes étaient les suivants: comment évoluerait la Grande-Bretagne, et l'Europe? Quelles seraient leurs relations avec les pays en voie de développement: une tentative de créer des sphères privilégiées d'influence, avec des tarifs préférentiels réciproques, comme l'avait fait de Gaulle à Yaoundé? Et qu'arriverait-il à l'Asie? Quelles seraient les relations de l'Europe avec l'Amérique du Nord et les autres pays industrialisés?

Aux Bahamas en 1971, les ministres des Finances du Commonwealth me demandèrent d'organiser des études et des réunions consultatives sur les problèmes auxquels auraient à faire face les pays membres d'Afrique, des Antilles et du Pacifique, tous en voie de développement, en prenant en considération l'offre «d'association» de la CEE. Je les ai encouragés à rejeter Yaoundé ainsi que tout concept de tarifs préférentiels réciproques et à avancer leurs propres contrepropositions pour l'accessibilité aux marchés et à l'aide, sans sphères d'intérêt discriminatoires. J'ai surtout fortement insisté pour que ces pays fassent bloc afin d'avoir une puissance maximale de négociation, et pour tenter de persuader les pays francophones visés par la Convention de Yaoundé

de se joindre à eux dans cette recherche d'un nouvel ordre.

Cette proposition du Secrétariat du Commonwealth le fit très mal voir dans certains milieux pendant un temps. Mais en fin de compte, ce que l'on proposait a été adopté ou, tout au moins, tous les pays concernés s'y sont ralliés. Le secrétaire général de l'Organisation de l'unité africaine, avec qui j'ai été en étroites relations à ce propos, joua un rôle clé dans le rapprochement des pays francophones et anglophones d'Afrique.

La Convention de Lomé qui en a découlé est un pas dans la bonne direction. M. Sonny Ramphal, alors ministre des Affaires étrangères de la Guyane et maintenant mon successeur en tant que secrétaire général du Commonwealth, joua un rôle très important dans les négociations préalables. Les pays d'Afrique, d'Inde occidentale et du Pacifique, pas plus que ceux de la CEE et les autres pays industrialisés, ne sont divisés dans la rancune et l'amertume sur cette question, comme il a semblé que ce serait le cas à une époque. Tout le monde y a gagné.

J'ai particulièrement apprécié les relations et la coopération établies entre le Commonwealth et les pays francophones à cette occasion et à d'autres. J'applaudis aussi à la création toute récente d'un Secrétariat pour les pays francophones (l'Agence de Coopération culturelle et technique). Bien que se manifestent bon nombre de différences, je vois dans la «Francophonie» un parallèle possible avec le Commonwealth, puisque les pays qui en font partie utilisent une langue de travail et des méthodes communes pour améliorer la compréhension entre des peuples de races, de continents différents et de niveaux de vie différents. Les deux secrétariats entretiennent d'étroites relations et espèrent mettre en œuvre des programmes concrets de coopération. A mon avis, il est heureux que le Canada et l'île Maurice soient membres des deux groupes, et que les Seychelles soient bientôt le troisième pays dans cette situation.

L'utilité du Commonwealth dans le règlement des grandes questions politiques, comme celle des autres grands organismes à vocation universelle, est parfois contestée. Je crois toutefois qu'il est manifeste que sans le Commonwealth, la situation du monde serait encore moins souriante, les perspectives moins encourageantes.

Et que dire de l'avenir?

A mesure que le progrès technologique rend les pays de plus en plus interdépendants, le besoin de compréhension et de coopération à l'échelle internationale s'in-